Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 56 (1920)

Heft: 35-36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LVIme ANNÉE

N° 35-36
Série A

LAUSANNE
4 Septembre 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'école pour l'enfant. — A propos du Congrès de Neuchâtet. — Rapport financier. — Questions de langue. — Société pédagogique vaudoise.*

L'ÉCOLE POUR L'ENFANT

« Le sabbat est fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat. » Cet aphorisme du Christ a fondé la religion de l'esprit en opposition au formalisme juif. Semblablement, l'opposition de la pédagogie nouvelle, — dans ses tendances essentielles, celles qui ont été discutées et adoptées dans la première séance du congrès de Neuchâtel, — et de la pédagogie traditionnelle peut être condensée en cette brève formule : L'école est faite pour l'enfant, et non l'enfant pour l'école. Ce principe, en effet, contient virtuellement toutes les réformes réclamées par un nombre croissant de pédagogues.

L'enfant pour l'école... On voit un maître dont l'énergie s'épuise à obtenir les apparences de l'attention : immobilité parfaite, silence absolu. Le maître parle, bien ou mal ; de loin en loin, il pose une question, loue l'élève qui a su répéter ce qu'il vient de dire, fulmine l'anathème contre celui dont l'imagination battait les buissons. Et le maître est dans son rôle : c'est l'Ecole qui sait ce qu est bon pour l'enfant, ce qui *doit* l'intéresser : elle prescrit au maître de le lui enseigner. Or voici un enfant qui se permet de n'être pas tout oreille (si la fonction créait l'organe, l'écolier devrait, depuis le temps qu'on le soumet à ce régime, être devenu une monstrueuse oreille) ; en voici un autre qui pousse la perversité jusqu'à

remuer la jambe pour se déraidir les muscles : cet enfant est ou un méchant ou un insensé. Selon qu'il est d'un naturel plus irascible ou plus pitoyable, son maître punit sa malice ou déplore pathétiquement son aveuglement. Que voulez-vous en effet qu'il fasse de bon dans la vie, l'enfant assez méchant ou assez mal inspiré pour ne pas absorber avec avidité et reconnaissance les nourritures salutaires que l'Ecole lui dispense?!

Et, depuis de longues décades, le maître, fort de sa bonne conscience, assuré d'être dans le vrai, fait gravement fonction de robinet, l'enfant étant le récipient dans lequel il s'agit de verser le précieux élixir d'instruction et d'éducation : on comprend que si l'enfant ne se tenait pas parfaitement immobile, le transvasage présenterait d'insurmontables difficultés [1].

Comment cette conception de l'enseignement a-t-elle pu se modifier? comment le dogme de l'enfant pour l'école a-t-il pu être ébranlé? Il me plaît de m'imaginer que ce dut être pendant une course d'école, ou en regardant des enfants jouer sur la place du village. Ce qui est certain, c'est que ce renversement des valeurs est né dans l'esprit d'un pédagogue, en un moment où, oubliant sa profession et ses principes, il ouvrait les yeux sur la vie [2]. Tous les progrès sont venus d'avoir ouvert un œil candide sur la réalité. Et alors, un doute d'abord, puis un peut-être, enfin l'inéfragable certitude : l'Ecole actuelle n'est pas faite pour l'enfant; l'Ecole doit être faite pour l'enfant. Dans cette intuition, je le répète, toute la pédagogie nouvelle était contenue en germe.

D'elle découle en effet une méthode, soit un moyen d'atteindre

[1] Il serait trop facile de me taxer d'injustice ; aussi je prie qu'on veuille bien remarquer ceci : je ne dresse pas le bilan de l'école du passé ; je sais aussi bien que personne qu'il y a eu, avant 1920, d'admirables pédagogues, des créateurs de vie spirituelle, de ces éducateurs auxquels leurs élèves gardent toute leur vie un souvenir reconnaissant et affectueux. Mais je m'applique à opposer deux manières de concevoir l'Ecole, deux tendances ; j'accuse leur contraste en les poussant l'une et l'autre à l'extrême. En particulier, en ce qui concerne la pédagogie traditionnelle, je montre ce qu'elle devient entre les mains d'instituteurs ou de professeurs peu intelligents, paresseux, vaniteux, ou simplement médiocres.

[2] Notre distingué collaborateur nous permettra de remarquer ici que le dogme de « l'enfant pour l'école » fut ébranlé par Rabelais, Montaigne, Coménius, Rousseau, Pestalozzi et bien d'autres fondateurs de la pédagogie moderne, mais constamment restauré par ceux qui, dans des chaires de classes primaires, secondaires ou d'universités, dédaignent ou ignorent la science belle et passionnante de l'enfant, et bâtissent leur pédagogie sur la base de leurs goûts personnels ou de leurs préjugés. (E. B.)

le but donné ; au lieu d'imposer à l'enfant le régime qui *doit* lui convenir, et auquel il *doit* se plier, l'Ecole observera l'enfant ; quelles sont ses facultés, ses tendances, ses goûts, aux divers moments de son développement. Elle ne dictera plus : il convient qu'à tel âge l'enfant possède telles connaissances. Elle se demandera : Voyons à quel âge l'esprit de l'enfant est capable de s'intéresser à tel ordre de faits, et par quel bout il s'y intéresse; l'Ecole, au lieu d'être sûre, cherchera humblement, patiemment. Cessant de raisonner dogmatiquement et de justifier ses méthodes par des principes métaphysiques, elle instituera des expériences. Mettant de côté toute idée préconçue, elle cherchera quelle méthode donne les meilleurs résultats ; elle les essayera et les comparera. Elle se fera expérimentale, pragmatiste, si l'on veut, de ce pragmatisme inconscient qui est l'attitude de tout esprit vivant et qui le conduit à proclamer vrais les formules ou les principes qui lui donnent prise sur le réel, qui multiplient ou fécondent son action sur le milieu environnant.

On me dispensera de résumer ici les conclusions auxquelles ont conduit cette étude expérimentale de l'enfant, laquelle constitue la méthode même de la pédagogie nouvelle. Elles ont été exposées dans de nombreux articles et dans plusieurs ouvrages importants ; il est superfiu d'en rappeler les titres à des gens qui reviennent du congrès de Neuchâtel. Tout ce que je veux noter, c'est que l'étude de l'enfant conduit à se faire du rôle de l'instituteur une conception diamétralement opposée à celle du maître-robinet esquissée tout à l'heure. Au lieu du maître parlant et de l'élève écoutant, nous avons l'élève cherchant, s'exprimant, tâtonnant et recommençant, et trouvant enfin, par une méthode à lui, un résultat qui est sien, et qu'il n'oubliera pas ; tandis que le maître, s'effaçant, guide et conseille discrètement, suggère plutôt, redresse sans humilier, encourage et stimule, mais affablement, affectueusement : le maître éveilleur d'initiatives, créateur de vie spirituelle.

Si l'on désire de cette conception nouvelle un raccourci frappant, qu'on regarde la vignette ornant la couverture de l'*Intermédiaire des éducateurs* (et résumant ses tendances) : deux personnages : l'enfant en pleine lumière, observe et décrit; le maître s'efface

pour le laisser chercher, créer cette connaissance du monde et de la vie qui ne vaut que pour autant qu'on se l'est faite soi-même ; mais tous deux collaborent, ce qu'exprime d'une façon charmante leur attitude à tous deux. Au-dessous de la vignette, ces quatre mots : *Discat a puero magister ;* il faut que le maître apprenne à l'enfant ce qu'il convient de lui enseigner, et comment il faut s'y prendre.

On voit qu'il s'agit très exactement ici d'un renversement de valeurs ; dans l'école traditionnelle, on ne voit et on n'entend que le maître. Lui seul pense, sait et parle ; lui seul, parfois, aussi, s'écoute avec plaisir. Entrant dans sa classe, on ne voit que lui, planant par-dessus les rangs bien alignés des têtes immobiles, stupéfiées [1].

Dans l'Ecole pour l'enfant, on ne voit que des enfants travaillant, consultant un dictionnaire, observant, réfléchissant, allant de leur place au tableau noir ou à l'armoire aux collections, sans ordres, à leur caprice, semble-t-il d'abord. Mais bientôt on découvre que toutes ces activités libres, en apparence anarchiques, concourent et convergent. Et voici que paraît le maître (on ne l'avait pas remarqué jusqu'alors : sans doute, il cherchait, avec les moins débrouillards de ses élèves ; ou bien, assis à côté d'un autre, il lui suggérait une méthode plus élégante pour résoudre la difficulté que celui-ci a résolue par une méthode lente et gauche, sa méthode). Le maître, c'est l'intelligence ordonnatrice ; et voici que le chaos devient cosmos. Il y avait des épis épars sur le sol ; il les lie en gerbe. Il rapproche les faits constatés, les formules inventées par chacun de ses élèves, les éclaire les uns par les autres ; et il se trouve que toutes ces trouvailles de détail, isolées, sans lien entre elles (du moins il le semblait), constituent un corps de vérités, une leçon, si vous voulez ; une leçon solidement bâtie, et une leçon qui est l'œuvre collective de tous.

* * *

Telles sont, sèchement esquissées, les deux Ecoles qui s'opposent et s'affrontent : l'Ecole passive et l'Ecole active ; l'Ecole qui

[1] On voudra bien ne pas oublier ici les explications données dans la note précédente.

considère que l'enfant est fait pour elle, et l'Ecole qui s'estime faite pour l'enfant. Maintenant, laquelle va l'emporter? C'est la question qui s'imposait après le congrès de Neuchâtel, où les grandes lignes de l'Ecole pour l'enfant ont été si vigoureusement dessinées et si unanimement approuvées par une assemblée représentant, j'imagine, à peu près la moitié du corps enseignant romand (la petite moitié, numériquement parlant, mais la moitié la plus considérable, puisqu'elle comptait les jeunes de cœur et d'esprit, ceux qui ne sont pas encore figés dans une routine ou ancrés sur une théorie, tous ceux qui cherchent encore, dont l'esprit n'est pas encore endurci contre l'aiguillon d'un généreux mécontentement.)

On est en droit de conclure de cette approbation unanime, que la transformation de notre Ecole, en vue d'en faire une Ecole pour l'enfant, est désirée par une partie considérable du corps enseignant. Mais toutes choses présentent un danger: l'unanimité ne fait pas exception à la règle. Gardons-nous de croire que ce désir va faire descendre sur la terre l'Ecole que nous appelons de nos vœux. Il faut autre chose qu'un désir pour créer une réalité nouvelle. Ce qui existe depuis longtemps possède du fait même de sa durée une force de résistance qu'il serait fatal de sous-estimer. En outre, la tradition, les préjugés, la toute puissante loi du moindre effort... bien des puissances redoutables s'opposent à la transformation désirée. La tradition, il faut la recréer; les préjugés, il faut les ruiner; la loi du moindre effort, il faut la balayer d'un grand souffle de vouloir persévérant, d'enthousiasme conquérant.

Qui fera tout cela? Les résolutions votées dans un nouveau congrès? Les congrès sont une excellente chose dont je serais le dernier à dire du mal; mais qu'on n'attende pas d'eux ce qu'ils ne peuvent donner. Leur rôle c'est de donner une forme précise à des velléités, à des désirs confus, d'unir en un faisceau les volontés isolées... La nouvelle loi scolaire dont on parle tant chez nous? Une loi sanctionne un état de fait, canalise des forces économiques ou spirituelles; elle ne les crée pas. Elle *permettra* la transformation en question; elle la hâtera dans une certaine mesure; elle ne la fera pas.

Qui donc la fera? *Cette transformation sera l'œuvre des ins-*

tituteurs[1] *ou elle ne se fera pas*. A la question que je viens de formuler, il n'est qu'une réponse efficace; c'est que chacun des instituteurs réponde ce seul mot : *Moi*, et se mette au travail aujourd'hui même, sans attendre qu'un nouveau congrès proclame de nouveau les mêmes nécessités, ou que la nouvelle loi scolaire soit entrée en vigueur.

Comment? Mais les principes fondamentaux de la nouvelle méthode sont d'une si admirable simplicité ! Il s'agit d'aimer les enfants et de les comprendre. Or il est à souhaiter que personne ne soit entré dans la carrière pédagogique sans posséder, à quelque degré, ces deux dispositions; il ne s'agit donc que de les développer, en s'intéressant de tout son cœur et de toute son intelligence aux individus dont se compose sa classe. Il s'agit de les observer, de se rapprocher d'eux jusqu'à se mettre positivement à leur place; mais ici le souvenir viendra en aide à l'observation. En effet, à observer des enfants, on sera conduit tout naturellement à se rappeler le temps où, soi-même, on était enfant. Ainsi, on n'aura qu'à interroger ses souvenirs pour savoir ce qu'il faut enseigner aux enfants, comment il faut le leur présenter; quels procédés d'exposition les rebutent; quels autres procédés (d'invention, de découverte, ceux-ci) les intéressent et les enthousiasment.

Je note ici, ce qui n'a rien pour nous surprendre, que l'Ecole pour l'enfant naîtra ainsi de la collaboration du Maître et de l'Enfant; collaboration inconsciente, autant qu'indispensable, de la part de l'Enfant. Le médecin guérit le malade avec la collaboration de ce dernier. Se scandaliserait-on que l'instituteur ne puisse « instituer » l'enfant qu'avec la collaboration de l'enfant ?

Nous disons donc : *aimer ses élèves* (et être aimé d'eux; mais ceci vient sûrement de cela; j'ai même toujours constaté avec émotion qu'ils rendent beaucoup à qui leur donne un peu); *connaître leur manière particulière de sentir et de raisonner* (de façon à savoir se faire comprendre d'eux). *Et c'est tout*. Armé de cette force, l'amour, et de cette lumière, l'intelligence, l'instituteur peut, résolument, mais prudemment, en assurant tous ses pas, humblement, et toujours prêt à abandonner un moyen qui ne rend

[1] Instituteurs et institutrices ; je le note une fois pour toutes.

pas et à en chercher un autre, se mettre à transformer sa classe, à y réaliser l'Ecole pour l'enfant [1].

* * *

Et ce sera une Ecole qui rendra. Les expériences tentées permettent en effet de l'affirmer. L'Ecole pour l'enfant n'est plus une théorie en l'air; elle est déjà réalisée dans une mesure plus grande, et dans un nombre de classes plus considérable qu'on ne le sait communément. Si l'Ecole pour l'enfant a des partisans si convaincus, c'est que *l'expérience* les a convaincus qu'elle est la seule Ecole dans laquelle le rendement ne soit pas lamentablement disproportionné à l'énergie dépensée.

Je me défends à regret de nommer certaines classes où j'ai vu pratiquer, avec intelligence et entrain, quand bien même ce n'était que partiellement, la méthode dite active. Tout ce que je veux noter ici, c'est qu'une heure passée dans une de ces classes fait crouler toutes les objections et entraîne la conviction. Les yeux brillants des enfants; le sourire qui éclaire les traits de l'instituteur; une atmosphère dans laquelle on respire à l'aise (il n'y a pas d'orage dans l'air; les enfants ne courbent pas craintivement la tête dans l'attente d'une « secouée »); une certaine aisance qui frappe dans la manière dont les enfants s'expriment (on sent qu'ils n'ont pas été découragés dès leurs premiers essais et « rassis », mais écoutés avec bienveillance, et qu'ils ont du plaisir à exercer un pouvoir dont on les a mis en possession); l'attention avec laquelle ils suivent ce qui se dit ou se démontre, la vivacité avec laquelle ils proposent leur solution ou rectifient une inexactitude (ils ne se préoccupent guère de savoir si c'est moins un quart ou moins cinq, au contraire le timbre marquant la fin de la leçon est accueilli avec un : déjà, qui en dit long)... tout cela, joint à la constatation que ces classes, bien qu'on s'y soit très peu ennuyé et qu'on y ait fort peu sévi, se classent en bon rang aux examens

[1] On entend dire : « Je voudrais bien, mais... vous comprenez... la Commission scolaire... » Cela peut être vrai parfois; mais, en règle générale, les Commissions scolaires respectent l'instituteur aimé de ses élèves et obtenant des résultats satisfaisants. Il arrive même, ici et là, qu'elles l'encouragent à tenter des voies nouvelles. Et dans les cas, exceptionnels, je le répète, où la Commission scolaire se montrerait irréductible, n'y a-t-il pas recours auprès du Département, qui ne manque pas, que je sache, à son devoir, et qui autorise et soutient, — dans les limites de la loi, qui l'oblige comme les instituteurs, — les initiatives tendant à améliorer le rendement de l'école ? Il y a toujours moyen de bien faire, quand on le veut ardemment... et humblement.

annuels (le moloch de notre religion scolaire), tout cela, dis-je, amènera un esprit sincère à cette conviction : l'Ecole pour l'enfant est l'Ecole de l'avenir, et à cette résolution : je veux, moi aussi, tenter cette voie-ci.

On voit des techniciens aller étudier dans des pays éloignés des procédés d'extraction ou de réduction dont on leur a dit qu'ils rendaient mieux que les leurs. Et les instituteurs, conscients d'accomplir, dans la société, une des fonctions les plus importantes, ne voudraient pas se déranger pour aller étudier, dans la localité voisine, ou dans la classe à côté de la leur, une méthode dont on leur assure qu'elle double au moins le rendement de l'Ecole, qu'elle transforme la fastidieuse corvée de ressasser, et de subir ce ressassage, en une joyeuse et féconde collaboration entre maîtres et élèves !

Pour qui a conscience de la gravité de l'époque où nous vivons, c'est un devoir de s'instruire d'une méthode que théoriciens et praticiens s'accordent à proclamer féconde, d'une méthode dont on peut voir les résultats sans sortir des limites de son district et qui, si elle ne tenait que la moitié de ce qu'elle semble promettre, transformerait si profondément notre Ecole, qu'une ère nouvelle s'ouvrirait pour notre civilisation.

Devoir de s'en instruire, et d'en faire l'essai gravement, religieusement; car, si la carrière pédagogique n'est pas un ministère, un service social, accompli dans un esprit de ferveur et de consécration quasi religieuses, c'est, ma foi, un bien petit métier.

LOUIS MEYLAN.
Directeur des Ecoles de Vallorbe.

A propos du Congrès de Neuchâtel. — La *Schweizerische Lehrerzeitung* publie un compte rendu du Congrès de Neuchâtel dont le début ne manque pas de piquant. Notre excellent confrère y note un progrès marqué dans la tenue de nos congrès romands. Alors qu'ailleurs la salle s'est vidée à moitié après les formalités d'ouverture et que la discussion des sujets à l'étude s'est poursuivie devant un groupe restreint de fidèles, presque tous les participants au Congrès de Neuchâtel restèrent présents jusqu'à la clôture des séances. « Et malgré la vivacité du tempérament romand et la discussion animée, une tranquillité si absolue régna, même lorsqu'un orateur sortit de la question, ainsi que le fit un invité fribourgeois, que l'on aurait pu croire assister à une réunion de paisibles montagnards heureux de rester assis quelques instants! » Et notre confrère ajoute : « Le Congrès avait, dans la personnalité sympatique et respectée du président de la Société pédagogique, M. Fritz Hoffmann, un centre magnétique qui empêcha toute dispersion».

Ces enfants terribles de Welches ont été tancés tant de fois par leurs Confédérés, qu'il leur est bien permis de se réjouir d'un éloge décerné par une plume autorisée !

Rapport financier

présenté au Comité central le 15 juillet, et à l'Assemblée générale de la S. P. R. le 17 juillet 1920.

Voyons, sans indulgence,
L'état de notre conscience...

La probité financière de la gérance ayant été soumise au vigilant contrôle de MM. les vérificateurs des comptes, un rapport spécial vous renseignera sur ce point. Si le titulaire a un grave reproche à se faire, c'est celui d'avoir passé le tiers de ses dimanches à sa comptabilité, à ses factures et à ses remboursements; mais le Comité central est impuissant à lui pardonner ce péché dont il est responsable devant sa famille et devant son Dieu. Il ne lui reste donc plus qu'à devenir strictement objectif et à vous renseigner sur le résultat de son activité, en tant que ces informations peuvent être utiles à ceux qui auront à assurer la marche de l'*Educateur* à l'avenir.

Remise des pouvoirs. — Notre prédécesseur a laissé livres et dossiers dans un ordre parfait, comme vous le saviez d'ailleurs par avance. La Romande peut se féliciter d'avoir eu, durant sept années, un gérant tel que M. Jules Cordey, qui rendrait des points à Necker et serait homme à réorganiser les finances fédérales si M. Musy ne s'en était chargé. Aussi son successeur n'a-t-il point cherché à le dépasser ni à l'égaler, même de loin. Chacun fait ce qu'il peut, et c'est avec un déficit que nous nous présentons aujourd'hui devant vous. A vrai dire, ce déficit est peu considérable (environ 150 francs).

Situation au début. — Au moment où nous sommes entré en charge, la situation financière se modifiait du tout au tout sous la poussée des circonstances ambiantes. La rareté des matières premières, la journée de huit heures et la hausse des salaires, tout cela allait peser lourdement sur le pauvre Educateur, avec ou sans majuscule. Pour l'*Educateur* avec grand E, nous avons dû ouïr les Imprimeries Réunies qui portaient le prix du numéro (2000 ex.) de 177 fr. 50 à 275 fr. (avant 1917, 90 fr.): ce qui entraînait une augmentation de 4000 fr. sur le budget. En même temps, la maison Stouky élevait le prix des bandes d'expédition de 22 fr. à 45 fr. les 20 000, et l'Adresse-Office nous comptait les adresses à 8 fr. le mille au lieu de 5 fr. En outre, les honoraires étaient augmentés, dans une proportion modeste, eu égard à la diminution de la puissance d'achat du franc.

Pour couvrir toutes ces augmentations, il était nécessaire d'aviser.

Prix de l'abonnement. — Semblable en cela à la plupart des éducateurs nés de femme, l'*Educateur*-journal n'a ni fortune ni crédit : ma-

jorer le prix de l'abonnement, tel était l'unique remède. Après des calculs dont la justesse se trouve démontrée par les comptes, l'abonnement a été porté de 5 à 8 fr.; mais, craignant des défections, nous avons admis le paiement en deux fois, ce que nous avons eu le loisir de regretter. Si nous disons *loisir*, c'est par dérision, puisque le travail de la gérance en a été fortement accru et que le système nous a plutôt valu des désabonnements.

Prix des annonces. — En avril, devant le déficit probable du compte d'annonces, le Bureau a porté à 40 centimes la ligne le prix des insertions occasionnelles; quant aux locations, réglées par contrats, elles sont restées au taux convenu. Vous voudrez bien remarquer plus tard que les recettes de ce chapitre ont augmenté du 26 %, grâce à la reprise des affaires.

Lancement. — Nous avons tenté un lancement à Genève, dont le tour était venu, les autres cantons romands ayant été minutieusement explorés par M. Cordey au début des années précédentes. L'opération n'a pas été très fructueuse. Sur 447 collègues visités par l'*Educateur*, 30 seulement l'ont accueilli, ce qui a compensé les désabonnements de ce canton. Un jeune maître l'a même rabroué vertement en inscrivant sur la bande : « Procédé sans gêne » et en passant au caviar le nom du réexpéditeur. Il n'avait oublié qu'un point (faire disparaître le numéro de contrôle), ce qui nous a permis de répondre à son enfantillage malsonnant.

Force nous est de constater l'indifférence de la grande majorité de nos collègues genevois à l'égard de l'organe de la S. P. R., édité à Lausanne. « C'est un journal vaudois », disent-ils. Ce sentiment est trop humain pour n'être point pardonnable : « Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? » demandait un Jérusalémite convaincu, il y a tantôt dix-neuf siècles. Ceux qui lisent l'*Educateur* savent pourtant que la future capitale des Nations fournit une part très importante de la matière du journal, *Françoise* y compris.

L'an prochain, Genève sera Vorort; le Bureau de la S. P. R. sera à Genève; le directeur du journal habitera Genève. L'honneur de saint Pierre étant sauf, nous espérons que sa garde se servira de la grosse clé pour ouvrir toute grande la porte à l'*Educateur*, contraint jusqu'ici à passer par la poterne. Notre seul désir, en écrivant ces lignes, c'est de voir se resserrer toujours plus les liens qui unissent les instituteurs romands. Comme nous l'écrivait M. William Rosier, la disparition de l'*Educateur* marquerait une déchéance pour le corps enseignant de la Suisse française.

Abonnés. — Le nombre n'en a pas diminué sensiblement, grâce

à la notoriété dont jouit le nom de notre cher rédacteur [1]. A tout seigneur, tout honneur : M. Ernest Briod a sauvé l'organe de la S. P. R., et tout ce que nous dirions de plus affaiblirait cette déclaration.

Le nombre total des abonnements servis a été de 2193, se répartissant comme suit :

	Entiers	Partiels	Gratuits	Total
Vaud	1098	22	27	1147
Neuchâtel	377	15	6	398
Jura Bernois	227	13	—	240
Genève	131	9	13	153
Confédérés.	71	8	13	92
Etrangers	11	3	11	25
Ecoles normales vaudoises. Collège de Genève et Ecole secondaire de cette ville	138	—	—	138
	2053	70	70	2193

Les sections cantonales sont représentées comme suit dans le nombre total des abonnés, en tenant compte de leurs membres actifs seulement :

	Actifs	Abonnés	%
Vaud	1432	992	69 %
Neuchâtel	540	377	70 %
Jura Bernois	619	222	36 %
Genève { S. P. G.	104	34	33 %
Genève { U. I. P. G. Messieurs	227	51	22 %
Genève { U. I. P. G. Dames .	267	45	17 %

La section de la Chaux-de-Fonds a supprimé l'obligation de l'abonnement, tandis que, pour 1920, celle du Val-de-Ruz nous a fait parvenir un chèque de 600 fr. avec l'adresse de tous ses membres. Le Val-de-Ruz est devenu la terre de Canaan de l'*Educateur*.

Contributions des sections pour leurs membres non abonnés. — La cotisation a été maintenue à 50 centimes, malgré l'enchérissement général; il en est résulté un déficit de 250 fr. sur le compte spécial de la S. P. R. Le produit total de ce poste figure dans nos livres pour 731 fr. 50. Nous remercions les caissiers cantonaux du zèle qu'ils ont apporté dans le règlement des factures que nous leur avons adressées.

Annonces. — Elles ont produit 3391 fr. 52 contre 2685 fr. 30 en 1918, ce qui implique une augmentation de 706 fr. 52, encore insuffi-

[1] Vu le caractère officiel de ce rapport, nous avons l'obligation de le publier *in extenso*. Nous nous excusons de paraître ainsi contresigner un éloge trop bienveillant et dont nous sommes confus. (*Réd.*)

sante pour couvrir le surcroît de la dépense. Pour 1920, cette branche a été complètement réorganisée dans le but de maintenir le chiffre d'affaires en restreignant fortement les frais.

Comptes. — Pour faciliter l'établissement des budgets futurs, nous avons ouvert un compte à chacun des postes rédaction, impression, expédition, etc., en attribuant à chacun d'eux les recettes et les dépenses afférentes.

Compte Educateur.

	Dépenses. Fr.	Recettes. Fr.
Rédaction et collaboration.	4 271 10	
Impression	12 490 70	
Expédition	1 351 75	
Administration	1 369 65	
Abonnements		15 944 55
Annonces.		3 391 52
Déficit de l'exercice 1919		147 13
	19 483 20	19 483 20

Compte S. P. R.

	Dépenses. Fr.	Recettes. Fr.
Comité central et frais	937 95	
A Commission de lectures.	100 —	
Contribution des sections		731 50
» arriérée.		55 50
Déficit de l'exercice 1919		250 95
	1 037 95	1 037 95

Compte général.

	Dépenses. Fr.	Recettes. Fr.
Solde ancien		2 477 65
Intérêt sur compte-courant		259 75
Fonds des Belges, part d'intérêt . .	10 82	
Déficit du compte Educateur. . . .	147 13	
» S. P. R.	250 95	
Solde final dû par le gérant. . . .	2 328 50	
	2 737 40	2 737 40

Diminution du capital de roulement, fr. 149 15.

Caisse de secours.

	Dépenses. Fr.	Recettes. Fr.
Solde ancien		13 303 15
Recettes suivant compte détaillé . .		1 759 —
Dépenses	610 95	
A capitaux	13 917 75	
Solde dû par le caissier.	533 45	
	15 062 15	15 062 15

Augmentation de fortune, fr. 1148 05.

Les riches d'autrefois sont les pauvres d'aujourd'hui, et réciproquement; nos deux caisses en font foi, puisque la première s'appauvrit alors que jadis elle dotait la seconde, qui est en passe de devenir capitaliste. Mais aussi pourquoi lui avoir attribué à la fois le versement annuel de 500 fr. fait par la maison Payot pour la reprise de l'Almanach Pestalozzi et les provisions payées à la S. P. R. par la société *Assurances générales* de Zurich ? Si les sections recouraient plus souvent à la *Caisse de secours* pour leurs membres nécessiteux, nous nous inclinerions avec respect devant les décisions prises; mais tel n'est pas le cas. Nous avons donc l'honneur de vous proposer la rétrocession au *Fonds de réserve de l'Educateur* des sommes versées par la Compagnie Assurances générales.

Fonds des Belges. — Ce compte a été liquidé par la répartition du solde aux associations belges d'instituteurs, et à M. Pidoux, pasteur à Charleroi, pour soulager les misères dont il est le témoin oculaire.

Fonds de réserve et Fonds Lochmann. — Ces deux postes se sont simplement augmentés des intérêts. Le premier se monte à 697 fr. 35 (une misère) et le second à 321 fr. 35.

Année 1920. — Nous pensions en avoir fini avec les augmentations du prix de revient de l'*Educateur*, quand les Imprimeries sont venues rompre notre quiétude par un nouveau devis portant à 375 fr. le prix du numéro. Le Bureau est entré en discussion avec la Direction, le rédacteur et le gérant se sont mis martel en tête pour réorganiser les annonces en réduisant leur coût, si bien que le budget a pu être mis debout, face au vent, grâce surtout aux abonnés qui ont consenti une nouvelle augmentation de 2 fr. sur le prix d'abonnement de 1919.

Pour 1921, des modifications plus profondes seront apportées à l'*Educateur*, dont le personnel servant va aussi être renouvelé; mais notre président vous a exposé ces choses excellemment, et ce serait manquer de goût (comme le dirait M. de Montenach) que de les balbutier après lui.

* * *

Chers collègues romands, le gérant en charge se présente devant vous pour la première et pour la dernière fois en cette qualité. Il ne veut point partir sans dire toute la joie qu'il a éprouvée de travailler avec MM. Werner Brandt et Vital Huguenin, membres du Bureau, avec MM. Ernest Briod et Albert Chessex, rédacteurs de l'*Educateur*. Et dans cet ordre d'idées, qui n'est plus celui des chèques postaux ni des gros sous, il nous reste à accomplir un devoir impérieux et très doux à la fois, auquel nous vous associons par avance; c'est de rendre un hommage vibrant, l'hommage de nos consciences et de nos cœurs à celui qui a été l'âme de ce Congrès après avoir été durant six années le centre de la S. P. R... J'ai nommé Fritz Hoffmann. Excusez-nous de ne le point traiter ici de « Monsieur »; notre cher président est pour nous beaucoup plus qu'un monsieur, il est Fritz Hoffmann tout court. Dans le domaine corporatif, il est certainement celui dont l'œuvre a été la plus considérable, et nos collègues neuchâtelois en savent quelque chose ; dans la période troublée que nous venons de vivre, il fut pour la *Romande* le pilote sûr, calme et ferme dont l'idéal était de rendre intacts le vaisseau et l'équipage. Et il est entré aujourd'hui au port, splendidement...

(*L'assemblée debout entonne un « Qu'il vive et soit heureux » profondément senti.*)

Quant au soussigné, son rôle actif est terminé, ou près de l'être. Déjà la Société pédagogique vaudoise va le reléguer dans l'honorariat, c'est-à-dire dans les décors, et le conservateur du musée des antiquités scolaires pourra écrire sur l'étiquette de son nouveau « sujet » :

Il s'en alla comme il était venu,
Laissant l'*Educ.* sans fonds, ni revenu.

C'est maigre, mais c'est ainsi.

Lausanne, le 14 juillet 1920.

E^t VISINAND, *trésorier-gérant.*

QUESTIONS DE LANGUE

Les mots « garde » et « porte » et leurs composés.

Tout d'abord, observons que *garde* est un substantif verbal (être mis sous bonne garde) ou un substantif féminin collectif (la garde montante ou descendante), qu'il ne faut pas confondre avec *gardien* (celui qui a la garde). Dans les mots composés avec *garde*, celui-ci est donc tiré du verbe.

Tandis que le dictionnaire général de la langue française (Hatzfeld-Darmesteter-Thomas) se désintéresse, semble-t-il, de l'orthographe des mots composés, puisqu'il n'en indique qu'une seule, sans en condamner d'autres, le dictionnaire Littré prend soin de noter les détails d'interprétation et de venir au secours

de ceux qui seraient accusés légèrement de faire des « fautes » susceptibles d'une élimination dans telle ou telle épreuve discutée.

Dans un journal nous avons constaté à plusieurs reprises ces derniers temps l'orthographe *porte-paroles*, et nous en avons été choqué. Comme nous avons pris l'habitude de nous défier de nos impressions, nous avons voulu nous donner une leçon en consultant le dictionnaire. Or, Hatzfeld ne souffle mot de porte-parole. Larousse le donne, mais sans indiquer le pluriel, ce qu'il fait pourtant pour d'autres mots composés avec porte. Littré, chose bizarre pour un si grand lexique, ignore le mot. Mais Littré a un supplément, et comme nous l'avons remarqué ici-même autrefois, il ne faut jamais parler d'une opinion du grand homme sans avoir consulté son supplément ou même son complément. *Porte-parole* est dans le supplément, qui admet le pluriel en *s*. Nous voilà fixés : écrivez porte-parole ou porte-paroles, c'est votre droit.

Pour en revenir à *garde*, voici quelques particularités : Faut-il écrire gardes-barrière, gardes-barrières ou garde-barrières ? Trois orthographes au choix ! Voici ce que dit Littré : On peut écrire au pluriel garde-barrière, garde-barrières, ou même *suivant Laveaux* (admirons ce scrupule qui est le propre des esprits cultivés) gardes-barrières. De même pour garde-chasse, garde-côte, garde-magasin, garde-malade, etc. En revanche, pour garde-ligne, l'invariabilité est absolue, mais avec la réserve de Laveaux qui met un *s* au pluriel non pas à ligne, mais à gardes.

Quant au dictionnaire de l'Académie, il ne donne aucune précision.

Nous n'avons fait qu'ébaucher le sujet, assez pour éveiller l'attention sur des traquenards qu'il ne faut pas prendre au tragique, mais pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des irrégularités de la langue dont ne sont pas responsables ceux qui l'écrivent.

L. Mogeon.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

Remise de pouvoirs.

Dans sa dernière séance (17 août), le Comité sortant de charge de la S. P. V. a remis, en présence de MM. Delay et Merminod, délégués de la section de Lausanne, le diplôme de membre honoraire à M. E. Visinand, inspecteur scolaire, qui, aux termes des statuts, ne peut plus faire partie, comme membre actif, de notre association.

M. Rochat, président, a rappelé à cette occasion les grands services rendus à la S. P. V. par M. Visinand, le dévouement dont il a fait preuve pendant près de trente années en faveur de ses collègues ; M. Rochat a dit aussi l'affection sincère que nous portons tous à l'homme de cœur, au maître excellent, au fidèle sociétaire à qui nous conférons l'honorariat.

M. Visinand, très touché, exprime sa reconnaissance pour l'honneur qui lui est fait et les paroles trop élogieuses du président. Il remercie la section de Lausanne pour sa bienveillance à son égard, et dit sa gratitude à la S. P. V. tout entière.

« La perte de la qualité de membre actif a sans doute quelque chose de pénible, mais, dit notre ami, je reste avec vous par le cœur, jusqu'au bout. »

Il est heureux de constater que le Comité qui arrive au bout de son mandat a maintenu le contact avec l'ancien Comité. Il le félicite du travail considérable accompli dans des circonstances particulièrement difficiles.

* * *

Peu après avait lieu la remise des pouvoirs du Comité arrivé au terme de son mandat à celui qui fut élu à l'Assemblée générale d'Yverdon, le 15 juillet dernier. Le nouveau Comité central de la S. P. V. s'est constitué comme suit :

1. M. Ch. Grec, président ;
2. M. E. Ravussin, vice-président-caissier ;
3. Mme Cantova-Chausson, secrétaire ;
4. M. Tissot, bulletinier ;
5. M. E. Reymond, membre.

La fonction de correspondant à l'*Educateur* devient celle du bulletinier à partir du 1er janvier prochain. D'ici là, M. Tissot se charge de faire la « chronique vaudoise ».

M. Rochat, président sortant de charge, salue le nouveau Comité. Il le renseigne sur la tâche qui l'attend et exprime sa satisfaction de savoir la S. P. V. entre bonnes mains.

M. Grec, le nouveau président central, déclare que le Comité élu le 15 juillet à Yverdon désire suivre les traces de celui qui s'en va. Il est heureux de sentir près de lui, à Cully, son ami Rochat, dont l'expérience pourra lui être fort utile.....

M. Reymond déclare, au nom du Comité dont il fait partie, que celui-ci *fait siennes les conclusions des Rapports présentés par le Comité sortant de charge* (Revision de la loi). A. R.

* * *

Au moment de poser la plume de correspondant à l'*Educateur*, nous tenons à remercier ici ceux de nos collègues qui nous ont facilité la tâche en nous fournissant en partie les éléments de notre chronique vaudoise. Si cette chronique a pu paraître parfois un peu tardive, la faute n'en saurait être imputée toujours à nos collaborateurs bénévoles. Le mode de publication de l'*Educateur* pendant l'été y est pour quelque chose. Au surplus, n'oublions pas qu'il s'agit d'une chronique *vaudoise*.....

Nous prions les collègues qui auraient des communications concernant cette chronique de les adresser désormais à M. Jean Tissot, instituteur, Jolimont, 7, Lausanne. A. Roulier.

Note de la Rédaction. — Nous remercions vivement le correspondant vaudois de la période 1917-1920 pour l'exactitude et la conscience avec lesquelles il a renseigné nos lecteurs sur tous les faits saillants de la vie scolaire de son canton ; la pointe d'humour et de malice qu'il savait ajouter à ses chroniques en rehaussait l'attrait. Deux choses peuvent atténuer les regrets de la rédaction présente et future de l'*Educateur* : si, d'une part, le correspondant s'en va, le collaborateur reste et pourra devenir d'autant plus fécond qu'il sera déchargé des soucis du chroniqueur ; et, d'autre part, notre journal acquiert en M. Jean Tissot un correspondant régulier déjà justement apprécié comme collaborateur pédagogique et comme collègue aimable et dévoué.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE.

VAUD

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Places primaires au concours :

INSTITUTEURS. — Ormont-Dessous (Les Voëttes) : fr. 2400, et fr. 20 comme indemnité de jardin; logement; 8 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 7 septembre. **Domodossola (Ecole suisse)** demande un *instituteur ou une institutrice*. Conditions offertes : fr. 3600 pour un instituteur ou fr. 3200 pour une institutrice, paiement en argent suisse. Entrée en fonctions le 16 septembre prochain. S'inscrire au Département de l'Instruction publique jusqu'au 7 sept. à 17 heures. — **La Tour de Peilz,** *directeur des écoles:* fr. 3700 plus 6 augmentations communales de 100 fr. tous les 3 ans; augmentations et allocations cantonales de renchérissement de la vie. Condition demandée: être porteur du brevet primaire supérieur ou d'un titre équivalent; 10 sept. — **Lausanne**, *instituteur en ville*, fr. 3400 à fr. 4000, pour toutes choses, suivant années de service dans le canton, et primes pour années de service dans la commune. Obligation d'habiter le territoire de Lausanne; 10 sept. — **Montmagny:** fr. 2400, logement et plantage; 5 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école; 10 sept.

INSTITUTRICES. — Lausanne, *maîtresse d'école enfantine;* fr. 1700 à 2300, suivant année de service dans le canton, et primes pour années de service dans la commune; 10 sept. — **Le Chenit (Combe du Moussillon)** fr. 1700; indemnité de fr. 120 pour logement et jardin; 10 septembre. — **St. Légier** : fr. 1700 plus 6 augmentations communales de fr. 30 pour années de service dans le canton; indemnité de fr. 350 pour logement et jardin; 10 sept. — **Rougemont (Sciernes Picaz** fr. 1700, logement et jardin; 14 sept.

Fabrique spéciale
de
MOBILIER et MATÉRIEL pour ÉCOLES
Jules Rappa
GENÈVE

TABLEAUX NOIRS

PORTE-CARTES

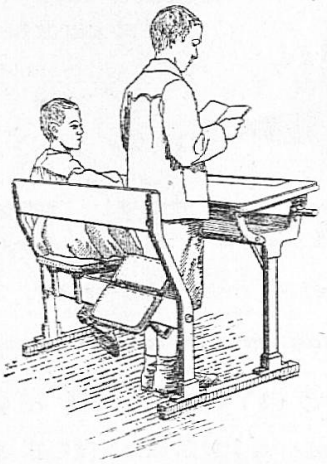

Demandez notre prix-courant.

Les modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.

DÉPOT DES JEUX ÉDUCATIFS DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

Edition J.-H. JEHEBER

GENÈVE — 20, rue du Marché.

LIVRES DE MARDEN

Les Miracles de la Pensée	**Fr. 6.—**
La Joie de vivre	**„ 6.—**
L'influence de l'optimisme	**„ 2.50**
Le Succès par la volonté	**„ 6.—**
Le Corps et l'Esprit	**„ 3.50**
Fais bien ce que tu fais	**„ 1.—**
L'Employé exceptionnel	**„ 3.—**

LIVRES DE TRINE

Les Forces supérieures de l'intelligence et de l'esprit	**Fr. 7.—**
Ce que tout le monde cherche	**„ 2.50**
Le bien suprême	**„ 2.50**

Importante Société d'Assurances cherche

Agents indicateurs-acquisiteurs

Belles commissions assurées. J. H. 42598 C.

Ecrire à **L. PITTET, inspecteur d'assurances, Lausanne.**

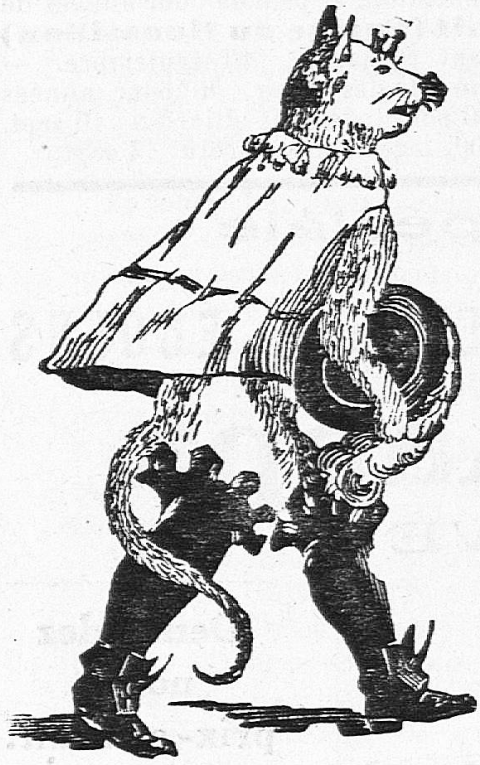

Nous offrons pendant qu'il y a du stock:

Sandales, cuir brun, flexibles :

Nos 22 à 26	Fr.	8.75
» 27 à 34	»	10.75
» 35 à 39	»	12.75

Pantoufles, satin, toutes nuances, semelle feutre, Nos 35 à 41 . . » 4.75

Pantoufles, feutre, semelle cuir, Nos 36 à 41 . . . . . » 5.75

Pantoufles, satin, à brides, semelle feutre, Nos 22 à 34 . . . . . » 3.95

Socques, non fourrées, pour dames et garcons. . . . . » 5.75

Envoi contre remboursement

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

Changement d'adresse

par simple carte postale à la GÉRANCE DE « L'ÉDUCATEUR.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A. LAUSANNE. — E. VISINAND, éditeur responsable

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LVIme ANNÉE — No 37. LAUSANNE, 11 septembre 1920.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant : Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, Professeur à l'Université.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT : Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames : location à l'année.
Solde de la place disponible : 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie : Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE.

LIBRAIRIE PAYOT & Cie

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Vient de paraître :

Recueil de Dictées

à l'usage des

Ecoles primaires de la Suisse romande

par

Charles VIGNIER et **Ernest SAVARY**

Grammaire. - Vocabulaire. - Elocution. - Rédaction.
Lecture expliquée.

Un volume in-16, cartonné..... Fr. **4.50**

L'enseignement du français est le plus important de nos classes primaires, mais aussi, il faut l'avouer, un des plus difficiles. Faire une étude approfondie de l'orthographe n'est pas chose aisée et tout doit être tenté pour la faciliter. Un des moyens les plus employés, et un des meilleurs, est assurément *la dictée*. Malheureusement les recueils mis à la disposition des maîtres sont trop souvent composés de textes choisis au hasard, sans gradation, tant au point de vue de la grammaire que du vocabulaire.

MM. Vignier, inspecteur de l'enseignement primaire, à Genève, et Savary, chef de service, à Lausanne, ont voulu faciliter la tâche si lourde des maîtres en publiant un recueil renfermant 265 dictées précédées chacune d'une préparation complète et un grand nombre de dictées d'examen données dans les cantons de Genève et de Vaud.

Ce recueil suit pas à pas le Cours de langue française pour le degré moyen en usage dans nos classes primaires romandes. Les textes sont soigneusement gradués, soit comme longueur soit comme difficultés. Chaque dictée est précédée d'un vocabulaire avec définition des mots les plus difficiles et d'intéressantes indications méthodologiques. Elle est suivie d'exercices qui seront d'une utilité très grande, particulièrement dans les classes à plusieurs divisions.

Grâce à cette nouvelle publication les maîtres ne seront plus contraints de perdre un temps précieux à la recherche de morceaux appropriés à leurs leçons de français. Ils trouveront dans ce volume tout ce qui leur est nécessaire. Les morceaux choisis sont tirés des meilleurs auteurs français et suisses et ils ne sortent pas l'enfant de son milieu naturel. La méthode proposée est nouvelle ; elle a été expérimentée et on peut assurer les maîtres qui la suivront qu'ils obtiendront d'excellents résultats.